



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

AVIS OFFICIEL **FOAC – 16 juin 2023**

Assemblée communale du 27 avril 2023

Conformément à l'art 69 al. 3 du Règlement d'organisation de la Municipalité de Sonvilier du 4 juin 2015, le procès-verbal de l'assemblée communale du 27 avril 2023 a été déposé publiquement durant les délais légaux. Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai, le Conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 13 juin 2023.

Sonvilier, le 16 juin 2023

MUNICIPALITE DE SONVILIER